

Citoyennetés et politisation ordinaire

« Une circonscription originale du débat démocratique : le conseil jeunesse du Premier Ministre canadien Justin Trudeau »

Mailys Papeil - Doctorante (2e année), Science Politique, Université de Montpellier (Laboratoire CEPPEL).

Introduction

Les « nouvelles générations » tendent à se désengager de plus en plus massivement des formes classiques de participation. Ce rejet ne traduit pas pour autant une forme d'indifférence ou de désintérêt des enjeux de société, mais semble manifester un « *scepticisme engagé* » envers le modèle représentatif traditionnel (C. Robert Mazaye, 2017)¹. De nombreux jeunes citoyens se tournent alors vers des méthodes alternatives de participation : protestations et mobilisations ponctuelles, activisme en ligne, engagements communautaires, bénévolat au sein d'associations ... En réponse à ces nouvelles formes d'expression citoyenne, et affichant ainsi leur volonté d'écouter de manière plus directe cette « jeunesse » et renouveler la relation citoyen/politique, les Etats d'Europe et d'Amérique du Nord développent de nouveaux espaces de dialogue parmi lesquels figurent un type d'institution auquel est consacrée cette communication : les Conseils de Jeunes. Ce sont des dispositifs participatifs tout à fait singuliers, offrant l'opportunité aux « jeunes » d'être directement consultés et écoutés par les décideurs politiques, de manière régulière et à différents échelons du pouvoir.

Notre recherche s'intéresse à deux pays particulièrement investis dans la diffusion de ces Conseils : la France et le Canada. Elle vise, par une étude comparative, à dépasser les discours politiques de légitimation et de démocratisation de l'action publique des gouvernements nationaux et régionaux, pour mettre en lumière la mise en oeuvre concrète de ce que l'on appelle aujourd'hui la « participation des jeunes ». Notre communication s'intéressera plus particulièrement au cas canadien et son conseil de jeunes au niveau fédéral, le Conseil jeunesse du Premier Ministre Justin Trudeau. Nous choisissons de concentrer notre communication sur la sélection et la composition du Conseil, notre étude sur le fonctionnement, l'organisation ou encore l'impact des rencontres sur la prise de décision politique étant encore en cours.

Quelle est véritablement cette “jeunesse” appelée à participer dans ces conseils de jeunes ?

« La jeunesse » est un groupe social difficile à saisir. Elle est définie dans la littérature spécialisée en sociologie de la jeunesse comme un état transitoire, défini par des éléments sociaux, antérieur au franchissement des paliers de la vie d'adulte (à savoir décrocher un emploi stable, avoir une résidence indépendante et vivre en couple), et qui ne connaîtrait plus, aujourd'hui, de frontières

¹ Robert-Mazaye Christelle et al. “Désengagement ou scepticisme engagé ? L'action politique et citoyenne des jeunes québécois”, *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 41, no. 1, 2017, p. 95-117.

fixes et immuables² (O. Galland 2017)³. L'allongement de la durée de l'école obligatoire, la démocratisation des études, et l'émergence d'une culture identitaire en rupture avec les valeurs d'après-guerre, ont progressivement consolidé une certaine image de la « jeunesse » (L. Bantigny, 2013)⁴.

Pour autant, si l'on se penche sur sa réalité proprement sociologique, justement, la jeunesse n'existerait pas (Bourdieu, 1984)⁵. Parler de « la jeunesse » en tant qu'identité spécifique, c'est se référer avant tout à une construction sociale, « un parti pris » englobant ce qu'il est commun d'appeler « la jeunesse », gommant ainsi les spécificités sociologiques, les diversités de statuts, mais aussi d'appartenances socio-culturelles ou encore socioprofessionnelles. Le découpage de cette « jeunesse » ne serait pas neutre mais correspondrait « à des aboutissants et des attendus politiques »⁶ (L. Bantigny, 2013). La réalité des jeunes ne se résumerait donc pas par exemple (dans les discours politiques et dans les médias de masse en France) à une opposition entre la jeunesse étudiante (homogène et victime de la crise, qu'elle soit par ailleurs économique, sociale, environnementale, ou même sanitaire) et la jeunesse « dangereuse » (en difficulté, au chômage, exclue, violente et stigmatisée). L'action publique néglige alors de fait les autres composantes de la jeunesse (jeunes salariés, décrocheurs, étudiants venant des quartiers populaires, habitants en milieu rural etc) au profit d'une vision partielle et délimitée (C. Van de Velde, 2013)⁷.

Qu'en est-il du Canada ? Les politiques fédérales et provinciales connaissent-elles les mêmes cadres conceptuels, ou est-il possible d'aborder la question de la jeunesse sous un angle différent ? En questionnant les profils des membres sélectionnés pour participer au Conseil Jeunesse du Premier Ministre, nous nous demandons si ces dispositifs ont tendance à favoriser un profil particulier du « jeune citoyen », érigé par le gouvernement canadien comme un modèle à suivre, et qui réunirait certaines qualités requises pour être légitime à prendre la parole au niveau national. Le sens même du mot participer demeurerait ainsi intimement lié à la manière dont les acteurs politiques, à l'initiative de ces Conseils Jeunesse, perçoivent puis déterminent la place des « jeunes » dans le débat démocratique (ou tout au moins au sein des institutions publiques).

La participation citoyenne, et en particulier des jeunes est centrale dans la politique fédérale canadienne depuis l'élection de Justin Trudeau comme Premier Ministre du Canada. Cet enjeu accompagnait déjà les premiers projets pour la jeunesse, durant les années 1970 (projet

² Le départ du domicile familial varie dans le temps et peut être vécu après plusieurs allers-retours, mais surtout la jeunesse s'allonge, le passage des seuils n'étant plus synchronisés mais très variables entre 16 et 29 ans (O. Galland, 2017)

³ Galland, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. 6ème édition. Armand Colin, 2017

⁴ Bantigny, Ludivine « Jeunes d'hier, jeunes d'aujourd'hui », in *Alternatives Economiques* [en ligne], Hors Série, N°060, février 2013, [consulté le 8 octobre 2020]. <https://www.alternatives-economiques.fr/jeunes-dhier-jeunes-daujourd'hui/00066669>

⁵ Bourdieu, P., « La « jeunesse » n'est qu'un mot » dans Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984, pp. 143-154.

⁶ Selon l'auteur, comprendre le sens du mot jeunesse revient à prendre en considération deux éléments structurants : la reconnaissance sociale de cette catégorie, c'est-à-dire son rôle, sa mission sociale et politique; et un temps spécifique correspondant et vécu comme tel (L. Bantigny, 2013 précitée).

⁷ Cécile Van de Velde « Le regard de la société sur les jeunes », in *Alternatives Economiques* [en ligne], Hors Série, N°060, février 2013 [consulté le 8 octobre 2020]. <https://www.alternatives-economiques.fr/regard-de-societe-jeunes/00066660>

Katimavik)⁸, avec l'impulsion de Pierre Elliott Trudeau⁹, père de Justin Trudeau et Premier Ministre du Canada (de 1968 à 1984).

Plusieurs Conseils de Jeunes se sont formés dans les provinces à cette époque, le Québec devenant une véritable référence internationale (Conseil Permanent de la Jeunesse du Québec). Empreint par cette dynamique, Justin Trudeau s'est personnellement engagé pour les jeunes au Canada. A la tête du programme Katimavik, puis élu au Parti Libéral du Canada (PLC) porte-parole en matière de multiculturalisme et de jeunesse au Parlement à Ottawa, et enfin Premier Ministre et ministre de la jeunesse, J. Trudeau crée en 2016 au niveau fédéral le Conseil Jeunesse du Premier Ministre (CJPM)¹⁰.

La grande particularité du Conseil Jeunesse du Premier Ministre est d'être présenté, dès sa création, comme un outil de dialogue direct et horizontal ouvert à *tous les jeunes* Canadien.ne.s et le Premier Ministre J.Trudeau. Son but, assigné par le gouvernement, est de donner aux jeunes âgé.e.s de 16 à 24 ans l'opportunité d'être "entendus à la table des décisions"¹¹, et non pas seulement à des représentants élus ou issus d'associations jeunesse provinciales¹². Le gouvernement porte donc un projet novateur et de grande envergure, celui de donner l'opportunité à tous les jeunes de pouvoir s'exprimer librement au sein du Conseil Jeunesse et échanger, sans filtres et sur tous les sujets qui les intéressent, avec les membres du gouvernement fédéral. Pour cela, tous les jeunes Canadien.ne.s sont appelés à soumettre leur candidature auprès du gouvernement.

La difficulté rencontrée par les jeunes candidats est le manque de transparence de ces annonces : le gouvernement n'a pas clairement établi les critères sur lesquels seront choisis les jeunes membres du CJPM, mais a plutôt mis l'accent sur la possibilité pour tous les jeunes de faire partie de ce Conseil. Comment cela se traduit-il en pratique ?

La confusion qui règne sur le processus de sélection (1) laisse le pouvoir politique libre de déterminer de quelle manière représenter la voix des jeunes et quels sont les jeunes légitimes (ou non) à prendre la parole. Aussi bien, si l'on considère le discours diffusé par J. Trudeau, le processus de sélection permettrait une *représentation* fidèle de la voix des jeunes Canadien.ne.s vivant partout au pays, et ainsi l'expression des diverses revendications de la « jeunesse » (2). Finalement, la manière dont a été interprétée les notions de « participation citoyenne » et de « jeunesse » par les acteurs politiques tend à cadrer, dans un certain sens, le débat démocratique du Conseil Jeunesse (3). Notre démonstration s'est appuyée sur une recherche documentaire approfondie et comparative des biographies de chaque membres du CJPM. 11 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de jeunes participants du Conseil Jeunesse, un entretien également avec Mr Koriathy, attaché politique de P. Schiefke (député et secrétaire parlementaire du Premier

⁸ Katimavik, co-fondé par Barney Danson et Jacques Hébert, propose aux jeunes Canadiens de service volontaire au Canada. Il vise à donner aux jeunes Canadien.ne.s « *les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour jouer un rôle actif dans la société* ». Pour connaître les origines et l'actualité de Katimavik : <https://katimavik.org/fr/nous-sommes/#histoire>

⁹ Le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau a fait partie des premiers acteurs politiques canadiens à défendre l'idée d'une plus grande participation des citoyens à la prise de décision.

¹⁰ Également cité Prime Minister's Youth Council (PMYC) en anglais.

¹¹ Citation tirée de la vidéo « Le premier ministre Justin Trudeau annonce le Conseil jeunesse », 2016, [consulté le 6 novembre 2020]. <https://www.youtube.com/watch?v=MzKHwqIDQeA&feature=youtu.be>

¹² Citation tirée d'un entretien mené avec Mr Koriathy, attaché politique de P. Schiefke (député et secrétaire parlementaire du Premier Ministre Trudeau, attaché à la jeunesse) (2019).

Ministre Trudeau, attaché à la jeunesse de 2015 à 2019) et 2 fonctionnaires travaillant au sein du Bureau du Conseil Privé¹³.

1. Des critères de sélection imprécis

Selon les annonces officielles diffusées par J. Trudeau, 3 phases de sélection sont nécessaires pour constituer le CJPM.

La première phase de sélection, faite via internet sur le site du gouvernement fédéral, retient d'abord 300 candidats volontaires, 100 selon leur « engagement communautaire », 100 selon leur « identité géographique ethnique et culturelle », 100 de manière totalement aléatoire¹⁴, « au hasard », « pour permettre à chaque jeune d'avoir une chance égale de participer »¹⁵.

Cependant, ces critères restent imprécis : il est difficile d'évaluer ce qui est attendu des « engagements communautaires » des jeunes candidats. Sont-ils choisis selon le nombre d'heures passées à faire du bénévolat, ou bien selon la cause qu'ils défendent, ou encore selon le niveau de leur engagement (local, provincial, fédéral) ? De même, la représentation des différentes formes de diversité n'est pas clairement définie. Enfin, l'intérêt de sélectionner 100 candidats par tirage au sort s'efface rapidement, lorsque la deuxième et troisième phase de sélection ont pour but de réunir les « meilleurs candidats ».

La deuxième phase de sélection se fait par vidéo, sur une plateforme internet créée par le gouvernement et spécialement dédiée à ce processus¹⁶, les jeunes répondant à des questions ouvertes. Par exemple:

« Selon toi, quel est le défi le plus important auquel le Canada est confronté aujourd'hui ? »;

« Pourquoi penses-tu que le Canada doit s'améliorer ? »;

« Quelles sont tes aspirations pour le Canada ? »;

« Qu'est-ce que le leadership pour toi ? »;

« Pourquoi selon toi les jeunes c'est important ? ».

Les enregistrements vidéos peuvent être accompagnés d'un CV valorisé par des références (d'organisations associatives, partisans, professionnelles etc) qui sont communiquées en ligne sur la plateforme. Les profils sont alors pré-sélectionnés par les fonctionnaires du Bureau du Conseil Privé, puis sont finalement soumis à l'appréciation discrétionnaire du Premier Ministre J. Trudeau.

¹³ Les entretiens avec les jeunes membres ont pu être assurés en vidéo-conférence, celui de Mr Koriathy par téléphone. Enfin les 2 derniers entretiens ont été menés par écrit via des échanges d'e-mails.

¹⁴ « Prime Minister's Youth Council Backgrounder », sur *Premier ministre du Canada* [en ligne], publié le 26 juillet 2016, [consulté le 3 novembre 2020]. <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2016/07/19/prime-ministers-youth-council-backgrounder>

¹⁵Citation tirée d'un entretien mené avec Mr Koriathy.

¹⁶ Nous n'avons pas pu avoir accès à ces vidéos, ni à la plateforme internet d'enregistrement, accessibles uniquement par le gouvernement, ses agents et les jeunes qui ont été sélectionnés pour la deuxième phase.

Notre recherche documentaire approfondie sur les parcours personnels de chaque membre nous montre que les profils effectivement sélectionnés par le gouvernement correspondent en pratique à un ciblage précis : aucun jeune n'est choisi au hasard, chacun correspondant à une grille d'évaluation pré-définie.

2. Ecouter la « jeunesse » canadienne : un cadre conceptuel prédéfini

Les jeunes sélectionnés pour le Conseil jeunesse doivent être, pour ainsi dire, fidèlement représentatifs de la diversité canadienne : autant géographique (A), linguistique (B), culturelle et ethnique (C), que politique (D). Sélectionnés parmi les 16-24 ans (avec un nombre relativement équilibré entre les 16-18 ans, les 19-21 ans et les 22-24 ans) la parité est strictement respectée.

A. La diversité géographique représentée

La **diversité géographique** canadienne est une donnée essentielle à prendre en compte; elle détermine les spécificités des communautés qui y sont établies. Justin Trudeau s'appuie sur ce régionalisme canadien tout à fait singulier pour constituer le Conseil Jeunesse. Il ne s'agit pas seulement de dialoguer avec « la jeunesse » canadienne, mais de répondre aux enjeux spécifiques de chacun des groupes constituant la jeunesse et vivant dans ces régions.

Nous constatons que chaque province et territoire sont représentés par un ou plusieurs membres du Conseil Jeunesse. Aucune région du Canada n'est mise de côté. Il s'agit ici de se faire rencontrer par les jeunes des expériences de vie très différentes, et sur des enjeux communs de les faire discuter ensemble. L'exemple pris par un jeune membre interviewé sur les Prairies de Saskatchewan illustre bien ce propos: La Saskatchewan est une province avant tout agricole et très rurale. Le quotidien d'un.e jeune âgé.e de 16 à 24 ans issu.e de cette province est par définition très différent de celui d'un.e jeune ayant toujours vécu dans une ville comme Toronto (Ontario) ou Montréal (Québec), des centres très peuplés et connectés. De même qu'un.e jeune des communautés des Territoires du Nord Ouest, où le manque d'accès aux infrastructures médicales est devenu un enjeu majeur.

Ces réalités sont alors prises en considération : les jeunes représentants du Conseil Jeunesse ne représentent pas seulement les grandes villes mais sont aussi issus de localités plus rurales¹⁷ (61% habitants citadins, 39% habitants ruraux). Pour autant, les chiffres peuvent étonner, puisque selon le dernier recensement au Canada en 2011, plus de 80% des canadiens vivent en zones urbaines, les zones rurales comptant de moins en moins de jeunes¹⁸. Nous pouvons nous poser la question de la justification de cette forte représentation des zones rurales au sein du CJPM.

B. Le respect de la diversité linguistique

La **diversité linguistique** est aussi une réalité au sein du CJPM. Néanmoins, un jeune anglophone a plus de chance de faire partie du Conseil jeunesse qu'un francophone: sur 36 jeunes, 27 sont anglophones, contre 9 francophones. Ce choix de limiter les francophones à 1/3 des participants peut s'expliquer par la volonté de représenter de manière fidèle la jeunesse canadienne.

¹⁷ Entretien avec un jeune membre du CJPM, un constat confirmé par la suite via nos recherches documentaires.

¹⁸ « Un Canada de plus en plus urbain », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015004-fra.htm>

Aujourd'hui, la proportion de Canadiens dont la langue maternelle est le français est d'environ 22 % de la population globale du Canada¹⁹. Nous pouvons voir à l'étude des profils que les 9 jeunes francophones sélectionnés sont des jeunes capable de comprendre et de parler l'anglais. En comparaison, sur 27 anglophones, 7 sont capables de parler et de comprendre le français. Même si le bilinguisme n'est pas annoncé par le gouvernement comme un critère de sélection, force est de constater qu'il est en ce qui concerne les jeunes francophones un aspect clé du Conseil. Langue officielle du Canada, la pratique du français reste assurée par la présence de traducteurs (instantanés) lors de réunions. Cela garantit un traitement équitable aux personnes qui expriment leurs idées dans la langue de leur choix.

C. Prise en compte de la diversité culturelle et ethnique

Enfin, fidèle à ses annonces, le Conseil Jeunesse se compose de nombreuses cultures et identités différentes. Il nous semble difficile d'établir un inventaire strict des identités des jeunes membres, toutefois plusieurs d'entre eux se reconnaissent comme faisant partie d'une minorité visible, ou d'une identité culturelle particulière comme par exemple la communauté chinoise, hindoue, nigérienne, ou encore syrienne. La religion musulmane et chrétienne sont affirmées par certains membres, notamment par la présence de signes religieux comme le port d'un pendentif ou du voile.

Les jeunes issus des Premières Nations sont représentés par 5 membres du Conseil, ce qui peut sembler faible, les jeunes autochtones représentant 18,2% de la population globale autochtone, alors que les jeunes non autochtones représentent 12,8% de la population non autochtone. Mais d'une manière générale, notons que les jeunes des Premières Nations forment 6% de l'ensemble des jeunes au Canada²⁰.

Pourquoi cet accent sur la représentation physique des diversités culturelles au sein du CJPM ? En tout premier lieu il s'agirait de donner aux jeunes issus d'une communauté particulière la légitimité de parler au nom de cette communauté.

Dans un ouvrage devenu un grand classique, *The Concept of Representation*, publié en 1972²¹, la chercheuse américaine Hannah Pitkin présente le modèle « *standing for* », souvent promu comme « représentatif » dans la mesure où il reflèterait les divisions sociales préexistantes. Par conséquent, seul un ouvrier pourrait représenter les ouvriers, ou une femme les femmes. Cette conception est présente dans les jurys de la sphère judiciaire, comme aux États-Unis. Par le jeu des récusations, le processus vise à veiller à ce que la composition soit représentative au niveau social et ethnique, avec « *l'idée sous-entendue que la délibération dépend des caractéristiques sociales et démographiques de ceux qui y participent* ». Dans cette optique, la diversité assurée par l'échantillon statistique permet « *une représentation des intérêts des différents groupes et sous-groupes qui composent la société* ».

¹⁹ « Le français et la francophonie au Canada », [consulté le 3 novembre 2020]. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm

²⁰ « Les peuples autochtones et la langue », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm#a6>

²¹ Hanna F. Pitkin, *The Concept of Representation*, University of California Press, Berkeley, 1972.

La seconde raison s'inscrit dans la singularité de la société canadienne, où le concept de multiculturalisme et la prise en compte des diversités culturelles et ethniques est devenue une valeur constitutionnelle²².

La représentation des diversités s'est traduite au sein du CJPM par une véritable *personnification* de chacune d'elles à travers ses jeunes membres. Justin Trudeau "s'est assuré d'avoir dans son Conseil toutes les diversités qu'on souhaite défendre: une personne issue des ruralités, une personne portant le voile, une personne avec un handicap, des personnes des communautés autochtones ou encore LGBT ..."²³ Bien que l'initiative ait été saluée par ces jeunes, elle n'a pas été clairement exprimée par le gouvernement. Le Conseil reproduit, à la grande surprise de ses membres, une mosaïque culturelle du Canada.

D. Un Conseil Jeunesse non partisan

Enfin, le gouvernement Trudeau s'est engagé à créer un Conseil Jeunesse **non partisan**: la condition fondamentale qui structure ce Conseil est qu'il ne représente ni le parti libéral, ni d'autres groupes politiques. L'objectif est d'ouvrir un espace de dialogue direct avec les jeunes, sans qu'ils ne soient engagés à soutenir aucune ligne politique.

Pour autant, Si le gouvernement n'inscrit pas noir sur blanc l'évaluation des idées politiques des candidats comme un critère de sélection, il est pourtant difficile de nier sa prise en compte. Tout d'abord, plusieurs des jeunes rencontrés ont su définir assez vite les tendances politiques des autres jeunes participants. Ensuite, ils ont reconnu au sein de ce groupe de jeunes une remarquable diversité de points de vue politiques: certains seraient plus enclins à soutenir un parti (libéral, NPD, ou encore conservateur), quand d'autres ne soutiennent aucun parti politique. Nous supposons donc que la diversité des idées politiques du pays ont pu être dégagées par le processus de sélection, à travers leurs réponses, leurs intérêts et leurs engagements personnels. Ce profilage a eu cependant tendance à réunir davantage de jeunes partageant des idées « globalement très progressistes »²⁴.

Le choix de structurer le Conseil Jeunesse autour des différentes composantes de la diversité du Canada nous éclaire sur le cadre conceptuel défini par le gouvernement et J. Trudeau : le Conseil se compose non pas de « la jeunesse » mais bien de plusieurs groupes constituant la jeunesse partout au pays. Ce Conseil a le mérite de proposer un nouveau modèle de consultation et d'expression des jeunes Canadien.n.e.s, qui peuvent partager avec le gouvernement les expériences et les divers enjeux qui traversent le Canada. Cette définition riche de la jeunesse canadienne s'accompagne en parallèle d'une sélection fine des profils des candidats, chacun d'entre eux marqués par un certain trait d'exceptionnalisme.

3. L'exceptionnalisme, condition préalable à la participation

Le gouvernement donne la voix non pas à tous les jeunes, mais bien à une partie de la jeunesse : une jeunesse qui maîtrise divers enjeux, d'un point de vue intellectuel mais surtout par

²²La Charte canadienne des droits et libertés (incorporée dans la loi constitutionnelle de 1982, sous le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, dispose en son l'article 27 : « Toute interprétation de la présente Charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens ».

²³Citation d'un entretien mené avec un jeune membre du CJPM

²⁴Constat soulevé par plusieurs jeunes membres du CJPM durant nos entretiens.

son fort investissement communautaire. Les jeunes choisis sont des lycéens ou des étudiants pour la majorité des cas. Sur 36 membres, selon les informations récoltées, 34 sont diplômés du secondaire avant ou pendant leur participation au Conseil Jeunesse. Au moment de leur sélection, 31 jeunes sur 36 suivent des études supérieures. Précisons que sur une dizaine de membres âgés de 16 à 18 ans, 3 n'étaient pas encore en âge d'aller à l'université.

Ces jeunes membres sont issus de parcours très divers: économie, médecine, droit, art, relations internationales, informatique, chimie ... En comparaison avec le système français, plusieurs d'entre eux sont en Master ou en doctorat.

Le gouvernement fédéral s'assure ainsi que, quel que soit le sujet, un membre au moins sera en mesure d'en débattre avec « une certaine expertise »²⁵. Cependant, cette sélection ciblée ne peut fidèlement représenter la jeunesse canadienne, où seulement 36% des jeunes vont à l'université²⁶.

Au delà de leur formation universitaire, nous observons un sens du service fort chez les jeunes participants, pour leur communauté et pour la jeunesse. Tous les jeunes sélectionnés pour participer au Conseil Jeunesse, sans exception, se sont investis dans leur localité ou leur province de manière exemplaire dans des enjeux majeurs au Canada. Il nous faut comprendre ici que les jeunes sélectionnés ne sont pas n'importe quels bénévoles. En comparant les profils des différents membres du Conseil, nous nous sommes finalement aperçu que, pour être choisi, le jeune candidat doit faire preuve de certaines qualités :

Un **engagement fort** au sein de sa communauté (son engagement s'inscrit dans le temps et a pris une dimension importante, au local mais le plus souvent au niveau provincial), pour répondre à un **enjeu majeur** de la communauté ou au Canada (tels que l'environnement, la réconciliation avec les communautés autochtones, la santé...) voire à l'international. Par sa **force d'initiative**, il peut avoir créé de lui-même une action qui a eu des conséquences positives et une certaine ampleur dans sa communauté. Ses actions sont dirigées vers la **jeunesse**, en s'engageant dans une organisation ou un **réseau** jeunesse, en la représentant ou en favorisant sa participation. Son investissement est **reconnu** et récompensé par des prix ou des bourses. Enfin il n'est pas étranger aux **institutions**, avec lesquelles il lui est arrivé d'échanger, à travers ses engagements ou son intérêt pour la politique.

Ces qualités peuvent être regroupées en un mot, devenu central dans la politique jeunesse fédérale au Canada : être un **jeune « leader » dans sa communauté** ²⁷.

²⁵ Constat soulevé par plusieurs jeunes membres du CJPM durant nos entretiens.

²⁶ « Un portrait des jeunes Canadiens », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2018001-fra.htm#a2>

²⁷ « *Leaders d'aujourd'hui* » est un terme largement employé par J. Trudeau et le gouvernement pour désigner ou soutenir les jeunes qui se mobilisent dans leur communauté. Ce terme est notamment diffusé sur les réseaux sociaux : le gouvernement partage via des comptes « Leaders d'aujourd'hui », sur Facebook ou Instagram, des témoignages et des vidéos de jeunes Canadiens.n.e.s reconnus comme Leaders. Ces comptes sont créés par le gouvernement fédéral pour encourager les jeunes à devenir acteurs de changement. Il est aussi très fréquent d'y voir passer des sollicitations pour participer à des consultations citoyennes (comme sur la santé mentale par exemple). Pour accéder au compte Instagram : « Leaders d'aujourd'hui (@leadersdaujourd'hui) est sur Instagram », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www.instagram.com/leadersdaujourd'hui/>

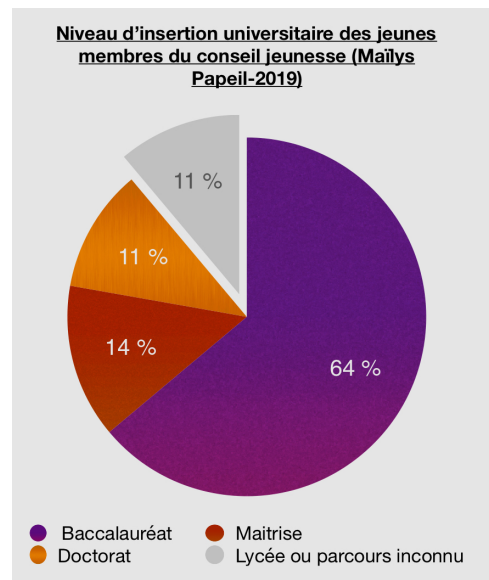


Schéma représentatif du leadership des jeunes membres du CJPM



(Source : Maïlys Papeil)

Le point commun à tous ces jeunes est leur leadership : chacun d'eux réunit, d'une manière ou d'une autre, l'ensemble de ces qualités de « Leader », et ce, quelque soit leur parcours ou leur échelle d'engagement. Pour mieux saisir la portée de notre démonstration, prenons quelques exemples pratiques. Voici le parcours de 3 jeunes membres²⁸ sélectionnés pour participer au Conseil Jeunesse du Premier Ministre :

L'exemple de Gregory

Gregory est résident de la Première Nation Kingsclear au Nouveau-Brunswick. Ce jeune participant est étudiant en ingénierie chimique. Il a été élu modèle par sa communauté lorsqu'il est entré en 1^{ère} année à l'université: « *Greg s'intéresse à l'éducation autochtone. Il veut encourager la poursuite d'études (...) après le secondaire afin d'aider nos communautés à s'épanouir et à prospérer. Greg s'est porté volontaire pour aider les enfants des Premières Nations avec les mathématiques* »²⁹. Facilitateur auprès des jeunes des Premières Nations, il a été un acteur

²⁸ Pour dresser ces 3 profils, nous nous appuyons sur la présentation biographique de ces jeunes membres sur le site gouvernemental dédié au Conseil Jeunesse, mais aussi sur nos propres recherches documentaires.

²⁹ Citation tirée de l'article « First Nations Schools First! | EdCan Network | EdCan Network », [consulté le 3 novembre 2020]. <http://www.edcan.ca/event/first-nations-schools-first/>

important au sein de l'organisation *3 Things*³⁰. Il est un représentant de la jeunesse de sa communauté lors de rencontres de jeunes, où il a d'ailleurs su initier une déclaration portant des propositions concrètes pour améliorer l'éducation des jeunes issus des communautés autochtones. Il s'est aussi engagé au sein d'une firme d'ingénierie sur le barrage de Mactaquac, qui agit pour protéger le littoral et l'habitat du poisson. Gregory a également participé à des conférences visant les enjeux du quotidien des populations autochtones. Enfin, il a été ambassadeur jeunesse lors d'un échange avec les Etats-Unis (US Embassy), où il a pu en apprendre davantage sur les structures politiques des deux puissances d'Amérique du Nord.

L'exemple de Simone

Née à Toronto, en Ontario, et ayant grandi en partie à Montréal (Québec), Simone est boursière Loran³¹, lauréate du prix « 20 ados avec brio » et la plus jeune lauréate du prix humanitaire Laurie Normand-Starr. Doctorante en droit, elle s'est spécialisée en droits de la personne et en développement à l'échelle internationale, où elle a tenu durant son cursus le rôle de commissaire à l'équité au sein de son université. Diagnostiquée avec l'arthrite juvénile idiopathique à l'âge de six ans, Simone s'est déplacée en fauteuil roulant pendant sept ans et a depuis passé sa vie à travailler avec et à défendre les enfants handicapés du monde entier. Militante pour ces causes, en particulier pour les femmes et les enfants atteints de handicaps physiques, elle fonde en 2014 *Pivot International*, une organisation à but non lucratif qui cherche à fournir du matériel adapté et des services médicaux aux enfants handicapés physiques au Nicaragua. Le projet eu un réel succès, soutenu par la bourse OceanPath du Coady International Institute³². En tant que conférencière motivatrice, elle a donné une conférence TEDx sur la façon de surmonter les défis et de donner à chaque enfant les moyens de réaliser son plein potentiel. Elle fait également partie du réseau Shad³³. Enfin, Simone a eu l'opportunité de participer au programme *Coordinator*, qui propose aux jeunes femmes de suivre durant quelques jours des femmes politiques suisses et apprendre de leur engagement politique et de leur réseau.

L'exemple de François

François est un jeune Québécois, élu représentant national à la jeunesse de l'Association des Scout du Canada. En tant que porte-parole, l'objectif de son mandat est de favoriser l'engagement jeune à

³⁰ Engagée auprès de la jeunesse autochtone, 3 Things est une organisation qui agit à l'échelle du Canada. Elle accompagne les organisations et les gouvernements dans le but de créer des programmes, des processus et des opportunités pour les jeunes, qui inspirent les jeunes et les encouragent à rendre leur vie plus saine et leurs communautés plus fortes. Elle concentre son action autour de 3 valeurs : « *you matter, you are important, you belong* ». Pour plus d'information sur l'organisation : « A Bit More About Us », sur *Three Things Consulting* [en ligne], publié le 27 octobre 2016, [consulté le 3 novembre 2020]. <https://3things.ca/about/a-bit-more-about-us/>

³¹ Plusieurs membres du Conseil Jeunesse ont d'ailleurs obtenu cette bourse. La Fondation Boursiers Loran (connu auparavant sous le nom de la Fondation canadienne des bourses de mérite) est un organisme de bienfaisance qui récompense les jeunes Canadien.n.e.s qui font preuve d'engagement et de leadership en accordant des bourses d'études pour futurs étudiants du 1^{er} cycle à l'université.

³² « *L'OceanPath Fellowship offre aux étudiants diplômés des opportunités d'apprentissage par l'expérience axées sur la communauté afin de devenir des acteurs du changement actifs et efficaces, en apportant de nouvelles idées et en travaillant en étroite collaboration avec les communautés pour favoriser un changement social durable et positif au Canada et dans le monde.* » (notre traduction) ce résumé est disponible sur le profil LinkedIn de Simone : « Simone Cavanaugh, J.D., B.C.L. | LinkedIn », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www.linkedin.com/in/simonecavanaugh/>

³³ Plusieurs membres sont issus du du Réseau Shad. Le programme Shad sélectionne et réunit des jeunes Canadien.n.e.s reconnus pour leur détermination et leur leadership autour d'un problème du monde réel avec des implications économiques et sociales, pour développer des idées de conception et de solutions pratiques. qui peuvent ensuite avoir des impacts tangibles dans le monde. Le Réseau Shad donne accès à des bourses universitaires et à une communauté comprenant « *des fondateurs ou fondatrices, des PDG, des universitaires de renommée mondiale, des entrepreneurs sociaux, des professionnels de la santé, des auteurs à succès et des innovateurs en IA...* » Pour en savoir plus sur le Réseau Shad « Shad Network FR », sur *Shad Canada* [en ligne], [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www.shad.ca/fr/reseau-shad/>

tous les niveaux décisionnels de l'Association, afin qu'ils jouent un rôle clé tant dans les groupes et les districts, que sur le plan national. Investi dans cette institution, il a aussi fait preuve d'initiative en créant le projet Kawaii³⁴, un programme de marche à pied pan-canadien qui vise à rassembler les jeunes de tous le Canada pour découvrir la richesse du paysage naturel, et offrir un moment de rencontre et de partage entre les jeunes. Il diffusera des vidéos récapitulatives de ces marches pour encourager les jeunes à bouger, se dépasser et croire en eux. Il gagnera par ailleurs une importante bourse pour le projet Kawaii.

Il apparaît ainsi, à travers ces trajectoires, que l'engagement citoyen pour des projets concrets, souvent dédiés à la jeunesse, soit au coeur de chacun de ces profils. Justin Trudeau et son gouvernement proposent ici une vision concrète de la citoyenneté, lui-même issu de ces formes d'investissement (bénévole puis politique) pour la jeunesse. Nous serions d'ailleurs tentée de déduire de cette initiative une volonté de recrutement des futurs acteurs de la politique fédérale (notamment au sein du parti libéral pour ce qui serait des jeunes sympathisants et membres du Conseil). Mais la diversité des positions que nous avons rencontrées lors de nos entretiens, et les oppositions exprimées souvent contre certaines décisions ou politiques publiques menées par le gouvernement, ne nous permettent pas d'affirmer que le CJPM se limite à un simple recrutement de jeunes engagés et politisés.

Conclusion

Le CJPM propose une nouvelle manière de concevoir et d'organiser la participation citoyenne. La circonscription de la participation des jeunes du Conseil peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes déjà impliqués sur le terrain, mais aussi conscients voire formés sur des enjeux qui touchent autant la jeunesse et le pays, sont davantage à-même de proposer des avis concrets, utiles et informés aux décideurs politiques.

Mais limiter la participation des jeunes à un Conseil, réunissant une trentaine de membres au niveau fédéral, peut-il suffire à promouvoir une politique jeunesse « participative et inclusive » au Canada ? Cette question semble avoir été réfléchi : plusieurs Conseils de Jeunes ont été créés à différents échelons (provincial, régional, et au niveau local) ainsi qu'une grande consultation de la jeunesse à l'échelle du pays, afin de créer une « première politique jeunesse pour le Canada »³⁵. Les jeunes membres interviewés regrettent d'avoir manqué de moyens dans les premiers temps de leur mandat pour incarner leur rôle de représentant, mais se sont investis pour faire remonter les avis et les besoins des « jeunes », à partir de leur province ou territoire. Tel semble être l'idéal visé du réseau participatif canadien initié par le Conseil Jeunesse du Premier Ministre.

Néanmoins, ouvrir des espaces de dialogue ne suffit pas à garantir la qualité d'écoute et la prise en compte réelle des avis exprimés par les représentants des communautés de jeunes. En effet, plusieurs membres ont, durant nos entretiens, soulevé des limites importantes dans le fonctionnement interne du Conseil. Certains d'entre-eux émettent des propositions pour améliorer la prise en compte de la voix des jeunes membres au sein du CJPM, telles que :

³⁴ « Marcher pour inspirer les jeunes | Actualités | La Voix de l'Est - Granby », [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/marcher-pour-inspirer-les-jeunes-e409d6fe1c17de88dfc4965dc52a004a>

³⁵ Gouvernement du Canada, « Élaborer une politique jeunesse pour le Canada - Ce que nous avons entendu - Jeunesse », sur *Aem* [en ligne], publié le 28 novembre 2018, [consulté le 3 novembre 2020]. <https://www.canada.ca/fr/jeunesse/organisation/transparence/ce-que-nous-avons-entendu.html>

- * Offrir une véritable liberté de choix des sujets débattus à l'ordre du jour,
- * Proposer une séance d'information (libre et indépendante, mais aussi technique) sur ces sujets, assurée par des intervenants qui ne seraient pas choisis par les décideurs politiques (pour éviter d'adopter une seule vision du problème mais élargir le débat par diverses perspectives),
- * Garantir un temps de parole mais aussi un espace de débat de fond entre les jeunes et les décideurs politiques et éviter un long tour de table des avis et expériences personnelles,
- * Soumettre, enfin, la discussion au débat démocratique plus large, en publiant en accès libre les avis énoncés par les jeunes et les réponses proposées par le gouvernement, voire même ouvrir des temps de débat avec les autres groupes de la population canadienne. Les décideurs politiques n'étant pas tenus de suivre les demandes formulées par les jeunes représentants, il serait tout à fait pertinent de ne pas laisser les avis demeurer lettre morte et ouvrir le débat à l'ensemble de la population.

Il n'en demeure pas moins qu'ouvrir un espace d'écoute et d'échange à tous échelons du pouvoir, en incluant les différentes communautés qui constituent la « jeunesse », est une avancée qui mérite d'être reconnue. Il est nécessaire d'assurer en second lieu sa place pleine et entière dans le débat démocratique, et de dépasser la simple promesse des acteurs politiques à écouter les besoins et les avis des « jeunes ». Les garanties juridiques peuvent être une première alternative pour cadrer les conditions du débat et la transparence des échanges. La présence d'une institution indépendante liée à ce cadre peut en être une autre.

En tout état de cause, la participation citoyenne des « jeunes » en est à ses prémices, et les innovations expérimentées des deux côtés de l'Atlantique méritent d'être étudiées de manière approfondie. Elles pourraient, selon nous, jouer un rôle dans l'élargissement de la participation, plus régulière et effective, des citoyens au débat démocratique, des notions toujours plus revendiquées dans nos sociétés contemporaines.

*« Or qu'est-ce que les citoyens désirent ? Voilà la question que doit sans cesse se poser tout gouvernement démocratique. Et c'est ici que - mieux que tout autre - l'état démocratique met à profit la liberté créatrice des personnes vivant en société. Car s'il veut instaurer un ordre dans lequel les citoyens consentiront à adhérer, l'État doit non seulement s'enquérir de leur besoin, il doit aussi les encourager à réclamer ce qu'ils estiment juste. De la sorte, la démocratie devient un régime où tous les citoyens **participent** au gouvernement : les lois reflètent d'une certaine manière les désirs des citoyens et mettent ainsi à profit la sagesse particulière de chacun. » (Pierre Elliott Trudeau, 1958)³⁶*

³⁶ Trudeau, P.E., « Les cheminements de la politique », VRAI, 1958, cité dans l'ouvrage Pierre Elliott Trudeau - A contre-courant : textes choisis 1939-1996, Stanké, Québec (1996) p. 84-85

Résumé du projet de thèse

Cette thèse s'intéresse à la réalité de la participation des nouvelles générations dans le débat public à travers les dispositifs participatifs institutionnalisés que sont les Conseils Jeunesse, dans une perspective comparative entre la France et le Canada. Au travers d'une étude sociologique des participants (jeunes membres, acteurs politiques, administration, acteurs extérieurs ...) et d'entretiens qualitatifs auprès d'eux, nous nous demandons dans quelle mesure les Conseils Jeunesse remettent en question le rapport établi entre les nouvelles générations et le pouvoir politique. Sommes-nous en présence d'une inclusion progressive des citoyens à la définition et la mise en oeuvre de l'action publique, d'une solution intermédiaire simplement consultative visant à "prendre le pouls" de la population, ou encore d'une limitation du débat par le maintien d'un certain contrôle sur l'expression citoyenne, dans le but de conserver la structure traditionnelle du pouvoir ? Cette étude comparative vise à mettre en lumière la façon dont les autorités publiques conçoivent la participation citoyenne aujourd'hui et le rôle que peut jouer les « jeunes » dans ce processus continu de réinterprétation du projet de démocratie participative. Elle aspire à apporter un éclairage sur les nouvelles pratiques démocratiques dans un contexte de contestation de l'autorité traditionnelle. Enfin elle soulève les convergences et divergences fondamentales qui structurent la participation citoyenne en France et au Canada : inclusion et représentation; laïcité et multiculturalisme; horizontalité du dialogue et légitimité politique en question ; transparence et communication politique ; mobilisation des groupes constituant "la jeunesse" et citoyenneté à l'ère d'internet ...